

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal

du 20 juin 2024

Département de l'Aude

République Française
COMMUNE DE BARAIGNE

Nombre de membres en exercice : 10	Séance du 20 juin 2024
Présents : 9	L'an deux mille vingt-quatre et le vingt juin , à 19 heures 00, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Pascal ASSEMAT, maire
Votants : 9	Sont présents : Pascal ASSEMAT, Laurie ALBOUY, Magali BELTRAN, Gilles BERMOND, Edith CAZAUX, Joël GARCIA, Camille GUAGNO, Sylvain VALADE, Chantal WEIDMANN
	Absents : Jean CARRERA
	Secrétaire de séance : Gilles BERMOND

Ordre du jour:

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation PV séance du 05 avril 2024
- 3) Association Pilouchat - demande de subvention
- 4) Rénovation Foyer Rural - Point sur les subventions obtenues et suite à donner
- 5) Questions diverses

1) M. Gilles BERMOND est désigné secrétaire de séance.

2) Le PV de la séance du 05 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

3) Association Pilouchat - subvention complémentaire (DE_2024_011)

Le Conseil Municipal,

- Considérant que le Conseil Municipal a octroyé une subvention de 500 euros à l'Association Pilouchat lors de sa séance du 05 avril 2024,
- Considérant l'octroi des bons de la Fondation Brigitte Bardot qui permettront de stériliser 8 animaux de plus,
- Considérant qu'il est nécessaire de stériliser le maximum de chats errants pour éviter la prolifération, notamment à cette période de l'année,

DECIDE d'octroyer une subvention complémentaire de 335 euros à l'Association Pilouchat; cette subvention devant être affectée uniquement à la stérilisation des chats errants.

4) ATD11 - Prestation "Assistance consultation MOE" (DE_2024_012)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des financements obtenus pour le programme de "Rénovation / Extension du Foyer Rural Intergénérationnel". Il donne ensuite lecture du coût prévisionnel de la prestation suivante "Assistance à la consultation du MOE" de l'Agence Technique Départementale 11 (ATD 11) qui s'élève à 2 368 € euros H.T.

Le Conseil Municipal, considérant qu'il convient, au vu des financements obtenus, de poursuivre ce programme de rénovation du foyer rural, accepte le coût prévisionnel d'un montant de 2 368.00 € euros H.T et autorise Monsieur le Maire à signer le décompte prévisionnel de l'ATD11 pour "Assistance à la consultation du MOE".

5) Budget communal 2024 - DM 01 (DE_2024_013)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote les mouvements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60632	Fournitures de petit équipement	-335.00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	335.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2111	Terrains nus	-3000.00	
231 - 40	Immobilisations corporelles en cours	3000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

6) Questions diverses

- Bilan de la Rando de la Piège

La séance est levée à 20h10

Fait à Baraigne, le 04 juillet 2024

Le secrétaire de séance,
Gilles BERMOND

Le Maire
Pascal ASSEMAT

